



Réunion DRH du 18 décembre 2012 Filière santé-environnement

Participants SYNAPSE :

Frédéric LE LOUEDEC, Isabelle PLAISANT, Gilles SOUET

Réunion présidée par Eric WAISBORD DRH Ministère

Objectifs de la réunion :

Faire le point sur les « chantiers en cours » concernant SE

Déclaration orale SYNAPSE :

- Remercie le ministère d'engager une réflexion globale sur la filière santé-environnement car les réformes surviennent ponctuellement sans forcément de cohérence d'ensemble, dans un contexte où les situations en ARS sont différentes d'une ARS à l'autre et que les suites que le SGM entend vouloir donner au rapport IGAS santé-environnement sont contestables.
- Rappelle certains points de la demande de SYNAPSE-UNSA à Mme TOURAINE en juillet 2012 :
 - sortir les personnels de santé environnementale des ARS car ils travaillent à plus de 90% pour les préfets de départements et que l'organisation des ARS met de plus en plus en danger la réalisation de leurs missions en département
 - Harmoniser l'indice terminal du statut IGS sur les ingénieurs de la fonction publique hospitalière et la fonction publique territoriale (HEB linéaire)

En complément des points précités, SYNAPSE fait état de la situation du corps des IES dont le cadre statutaire n'a pas évolué depuis 15 ans et conduisant l'ensemble des représentant syndicaux au boycott de la CAP IES du 20 novembre 2012.

Par ailleurs, compte tenu :

- d'informations récentes sur le devenir du diplôme d'IGS, qui va changer de nom (Diplôme d'ingénieur de spécialisation de l'EHESP : Ingénierie et management des risques en santé, environnement et travail <http://www.ehesp.fr/formation/formations-diplomantes/ingenieur-ehesp-ingenierie-management-des-risques-en-sante-environnement-travail/>) et qui attend une nouvelle habilitation par la commission des titres d'ingénieurs pour 3 ans (réponse le 6 février 2013), que ce diplôme d'ingénieur spécialisé sera appelé à disparaître et que l'EHESP envisage de construire un diplôme d'ingénieur tout court (bac +5) dans ce délai

- de la modification des fonctions des IGS et IES en ARS, certains IES exerçant des fonctions d'IGS et certains IGS n'exerçant pas de fonctions d'encadrement,

et alors que le ministère considère que le point central de la réunion concerne le corps des ingénieurs (IES et IGS), à ce titre SYNAPSE propose au ministère d'engager une réflexion sur la piste d'une fusion des corps IGS-IES, une fois bien sûr acquis le linéaire HEB.

Effectifs de la filière :

Le ministère fournit des effectifs par corps/grade/échelon. Tous les chiffres fournis doivent être réexaminés pour sortir les effectifs payés par les ARS qui ne travaillent pas pour le ministère de la santé.

Le corps des adjoints sanitaires (326 agents) est un corps pyramidal « normal ». En 2014-15, il va intégrer 60 adjoints administratifs du nouveau département de Mayotte.

Le corps des techniciens sanitaires compte 699 agents. Il changera dès la parution du décret NES et intégrera 45 techniciens de laboratoire de l'AFSSAPS. Il deviendra un corps « à pyramide inversée » avec les 3 grades du nouveau corps. 19 postes ont été ouverts au concours 2012. (remarque au passage sur le recrutement de contractuels TS, par exemple en Midi-Pyrénées en contradiction avec l'organisation d'un concours). Les lauréats seront affectés au 15 janvier 2013.

Les corps des ingénieurs d'études sanitaires comptent 351 agents ; 12 stagiaires et 7 promus par liste d'aptitude seront intégrés.

Le corps des ingénieurs du génie sanitaire est constitué de 272 agents.

En tout la filière compte 1650 personnels et donc l'administration fait observer qu'aucune diminution n'est observée depuis la création des ARS !

Mais l'examen en séance des données 2009 démontre une baisse de 5 IES, 50 TS et 20 adjoints S et une augmentation de 11 IGS donc une baisse non négligeable d'effectifs (chiffres à confirmer). SYNAPSE rappelle que l'augmentation du nombre d'IGS n'a aucun impact sur l'activité des services, puisqu'il s'agit de postes créés aux sièges des ARS et non en département, où s'exercent les missions qui constituent le cœur de métier de la filière. Les effectifs en département sont en diminution partout, ce qui met en danger la réalisation des missions régaliennes.

En parallèle, le nombre de contractuels est passé de 52 en 2009 à 82 en 2012 pour les missions santé-environnement.

SYNAPSE a demandé une analyse détaillée des affectations/fonctions/types de contrats.

Le ministère a confirmé l'ouverture d'un concours en 2013 pour les IGS. Pour les IES et les TS cela va dépendre des demandes des DGARS (plans de recrutement interne des ARS en cours).

Evolution des statuts :

Adjoints sanitaires : ont bénéficié des réformes interministérielles de 2007, 2008 et 2011

Techniciens sanitaires : nouveau corps en cours de création. Le conseil d'Etat n'a pas encore été saisi pour avis.(cf précédents envois SYNAPSE)

Ingénieurs d'études sanitaires : RAS

Ingénieurs du génie sanitaire : l'administration ne parle pas du GRAF.

Le ministère propose un groupe de travail sur les ingénieurs.

SYNAPSE demande au préalable les résultats de l'enquête IGS dans les ARS (réalisée il y a 2 ans) et une enquête sur les fonctions occupées par les IES. SYNAPSE réclame également une analyse détaillée de l'évolution des statuts des corps d'ingénieurs de l'Etat.

Pas de date de réunion fixée : premier trimestre ?

Formations initiales et continues :

La DRH commente les orientations prises pour améliorer les formations en santé environnement et qui ont fait l'objet de 2 réunions la semaine précédente , auxquelles a participé SYNAPSE.

- modification de la formation initiale des techniciens dans le cadre du nouveau décret « techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire » . L'EHESP a fait des propositions sur lesquelles les syndicats n'ont pas pris position. On attend l'exposé détaillé présenté par l'EHESP (Gilles SAUVAGET).

SYNAPSE a fait remarquer que c'était bien au ministère et non à l'école de définir le contenu de la formation initiale dont la durée semble encore insuffisante (8 semaines au lieu de 4). En outre, dans le cadre de cette formation initiale des domaines techniques devront être appréhendés. il est incontournable que les Techniciens du ministère de la santé soient formés sérieusement aux outils SISE et notamment à SISE-EAUX.

- comité d'orientation de la formation des ingénieurs nouvellement créé par l'EHESP.

Des informations complémentaires seront diffusées ultérieurement après obtention des propositions écrites de l'EHESP. SYNAPSE a déjà observé une volonté de l'administration et de l'EHESP de travailler en meilleure concertation avec les personnels de santé environnementale.